



Ville de Lamotte-Beuvron

Affiché le 17/03/2017
Le Maire,

CONSEIL MUNICIPAL du 13 mars 2017

Compte-rendu succinct

L'an deux mille dix-sept, le treize du mois de mars, à 19h00, le Conseil municipal de la Commune de Lamotte-Beuvron s'est réuni en mairie, sur la convocation en date du sept février deux mille dix-sept, de Monsieur Pascal BIOULAC, Maire.

Sont présents :

Monsieur Pascal BIOULAC, Maire,
M^{mes} et MM. BEAUFRÈRE, BUZON, CARNOY, DESAINSTLOUP, DUFRAINE, DUPONT, ELIET, FLEURY, HELIE, LEDUC, ROUX, RYCHTER, SENÉ, TARQUIS, TURPIN.

Sont absents excusés :

M. Claude BOURDIN	Donne procuration à	M. Noël SENÉ
M ^{me} Elisabeth CORRET	Donne procuration à	M ^{me} Danièle ELIET
M ^{me} Ludivine TINERT	Donne procuration à	M. Stéphane DUFRAINE
M. Emmanuel VENTEJOU	Donne procuration à	M. Laurent CARNOY
M. Thibaut VUILLEMEY	Donne procuration à	M. Didier TARQUIS

Sont absents :

MM. Fabrice GUILLIER, Laurent LEGUAY.

Désignation d'un secrétaire de séance : Madame Lysiane RYCHTER

QUORUM :

Monsieur le Maire constate que la condition de quorum prévue par l'article L. 2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales est remplie. La séance peut avoir lieu.

ORDRE DU JOUR :

Monsieur le Maire donne lecture de l'ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 25 janvier 2017,
2. Comptes de gestion 2016 : budgets principal et annexes,
3. Comptes administratifs 2016 : budgets principal et annexes,
4. Affectation définitive des résultats 2016 : budgets principal et annexes,
5. Bilan des cessions et acquisitions 2016,
6. Budgets primitifs principal et annexes 2017,
7. Taux de fiscalité 2017,
8. Subventions 2017,
9. Frais de représentation du Maire 2017,

10. Travaux rue Gaugiran (RD29) : convention FCTVA,
11. Régie de recettes du Conseil Municipal des Jeunes,
12. Demande d'admission en non-valeur,
13. Convention de groupement de commande avec le SMICTOM,
14. Acquisition des parcelles Dousset,
15. Acquisition de parcelles pour l'aménagement des espaces publics de la gare,
16. Service public de l'eau et de l'assainissement : choix du mode de gestion du service,
17. Indemnités des élus,
18. Tableau des effectifs - création d'emplois,
19. Avis sur la fermeture d'une classe de maternelle,
20. Informations et décisions du Maire,

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JANVIER 2017

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés le procès-verbal de la séance du 25 janvier 2017.

2017-02-01 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016 DU BUDGET PRINCIPAL

2017-02-02 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016 DU BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

2017-02-03 : APPROBATION DU COMPTE DE GESTION 2016 DU BUDGET ANNEXE ADDUCTION EAU POTABLE

Présentation synthétique des comptes de gestion

Budget principal en €

Section	Dépenses Exercice 2016	Recettes Exercice 2016	Résultats Exercice 2016	Reports Exercice 2015	Résultats de clôture Exercice 2016
Fonctionnement	4 616 915,79	5 196 506,63	579 590,84	1 395 074,91	1 974 665,75
Investissement	1 719 118,31	2 350 562,40	631 444,09	-746 007,65	- 114 563,56

Budget annexe de l'assainissement en €

Section	Dépenses Exercice 2016	Recettes Exercice 2016	Résultats Exercice 2016	Reports Exercice 2015	Résultats de clôture Exercice 2016
Fonctionnement	108 548,14	163 582,78	55 034,64	204 498,98	259 533,62
Investissement	28 533,64	80 781,02	52 247,38	275 511,48	327 758,86

Budget annexe d'adduction eau potable en €

Section	Dépenses Exercice 2016	Recettes Exercice 2016	Résultats Exercice 2016	Reports Exercice 2015	Résultats de clôture Exercice 2016
Fonctionnement	67 568,17	276 820,86	209 252,69	641 801,43	851 054,12
Investissement	142 795,83	58 386,79	-84 409,04	131 285,30	46 876,26

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ARRÊTE** les comptes de gestion pour l'exercice 2016 du budget principal, du budget annexe assainissement et du budget annexe eau potable tels que présentés ci-dessus, et ne formule aucune réserve ou observation à leur encontre,
- **DONNE QUITUS** au comptable public pour sa bonne gestion.

2017-02-04 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET PRINCIPAL

Madame Marie-Ange TURPIN, 1^{ère} adjointe, est désignée présidente de séance et le Maire quitte la salle au moment du vote des comptes administratifs.

Présentation synthétique du compte administratif 2016 en €

Section	Prévisions exercice 2016	Réalisations exercice 2016 (A)	Restes à réaliser reportés sur 2017	Résultats exercice 2015 (B)	Résultats 2016 (A+B)
Fonctionnement					
Dépenses	6 463 629	4 616 915,79	49 485,08		4 616 915,79
Recettes	6 463 629	5 196 506,63		1 395 074,91	6 591 581,54
Résultat		579 590,84	-49 485,08	1 395 074,91	1 974 665,75
Investissement					
Dépenses	3 928 392	1 719 118,31	650 104,65	746 007,65	2 465 125,96
Recettes	3 928 392	2 350 562,40	109 763,80		2 350 562,40
Résultat		631 444,09	-540 340,85	746 007,65	-114 563,56
RESULTAT GLOBAL		1 211 034,93	- 589 825,93	649 067,26	1 860 102,19

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et approuve le compte administratif du budget principal pour l'exercice 2016,
- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

2017-02-05 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Présentation synthétique du compte administratif 2016 (en €)

Section	Prévisions exercice 2016	Réalisations exercice 2016 (A)	Restes à réaliser reportés sur 2017	Résultats exercice 2015 (B)	Résultats 2016 (A+B)
Fonctionnement					
Dépenses	369 598	108 548,14			108 548,14
Recettes	369 598	163 582,78		204 498,98	368 081,76
Résultat		55 034,64		204 498,98	259 533,62
Investissement					
Dépenses	672 813	28 533,64	39 409,72		28 533,64
Recettes	672 813	80 781,02		275 511,48	356 292,50
Résultat		52 247,38	-39 409,72	275 511,48	327 758,86
RESULTAT GLOBAL		107 282,02	-39 402,72	480 010,46	587 292,48

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et approuve le compte administratif du budget annexe assainissement pour l'exercice 2016,
- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

2017-02-06 : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET ANNEXE ADDUCTION EAU POTABLE

Présentation synthétique du compte administratif 2016 (en €)

Section	Prévisions exercice 2016	Réalisations exercice 2016 (A)	Restes à réaliser reportés sur 2017	Résultats exercice 2015 (B)	Résultats 2016 (A+B)
Fonctionnement					
Dépenses	898 411	67 568,17			67 568,17
Recettes	898 411	276 820,86		641 801,43	918 622,29
Résultat		209 252,69		641 801,43	851 054,12
Investissement					
Dépenses	1 156 346	142 795,83	626 120,62		142 795,83
Recettes	1 156 346	58 386,79	51 230	131 285,30	189 672,09
Résultat		- 84 409,04	- 574 890,62	131 285,30	46 876,26
RESULTAT GLOBAL		124 843,65	-574 890,62	773 086,73	897 930,38

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus et approuve le compte administratif du budget annexe eau potable pour l'exercice 2016,
- **CONSTATE** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat d'exploitation de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes.

2017-02-07 : AFFECTATION DEFINITIVE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSTATÉS AU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET PRINCIPAL

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DÉCIDE D'AFFECTER :**

- la somme de **654 905 €** au compte R 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé en couverture du besoin de financement de la section d'investissement »,
- la somme de **659 880,75 €** au compte R 1068 « Besoin de financement complémentaire de la section d'investissement »,
- la somme de **659 880 €** au compte R 002 « Résultat de fonctionnement reporté à la section de fonctionnement ».

2017-02-08 : AFFECTATION DEFINITIVE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSTATÉS AU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DÉCIDE D'AFFECTER** la somme de **259 533,62 €** au compte R 002 "Résultat de fonctionnement reporté à la section de fonctionnement".

2017-02-09 : AFFECTATION DEFINITIVE DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION CONSTATÉS AU COMPTE ADMINISTRATIF 2016 DU BUDGET ANNEXE ADDUCTION EAU POTABLE

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DÉCIDE D'AFFECTER :**

- La somme de **528 015 €** au compte R 1068 « Excédent de fonctionnement capitalisé en couverture du besoin de financement de la section d'investissement »,
- La somme de **323 039,12 €** au compte R 002 "Résultat de fonctionnement reporté à la section de fonctionnement".

2017-02-10 : BILAN DES ACQUISITIONS ET CESSIONS / EXERCICE 2016

➤ Bilan des cessions 2016 :

DESIGNATION	REFERENCE CADASTRALE	ADRESSE	ACQUEREUR ou BENEFICIAIRE	PRIX
Maison	AM 401 et 402	7 rue Pasteur	SCI FADICO	48 000 €
Parcelles et bois	AN 661, 663, 664 et 666	Miprovent	M. TRIGUEIROS	12 000 €
Parcelle	AN 659	Miprovent	M. TRILLO	1 €
Parcelle	AN 660	Miprovent	M. ROCHET	1 €

➤ Bilan des acquisitions 2016 :

DESIGNATION	REFERENCE CADASTRALE	ADRESSE	VENDEUR	PRIX
Parcelles d'assiette de l'impasse Emile Morin	AH 137 et suivantes	Impasse Emile Morin	Divers riverains	14 €
Parcelle	AI 472 at AI 421	9 rue de la Campagnarde	Etat (succession DRONE)	5 000 €
Parcelles d'assises voirie, trottoirs...	Diverses		ASL l'étang de la Saulnerie	1 €
Parcelles d'assises voirie, trottoirs...	Diverses		ASL le Clos de Touraine	1 €
Parcelles d'assises voirie, trottoirs...	Diverses		ASL le Clos de Pomballon	1 €
Parcelles d'assises voirie, trottoirs...	Diverses		ASL les Prés de la Saulnerie	1 €
Parcelles d'assises voirie, trottoirs...	Diverses		ASL les Bois de Miprovent	1 €
Parcelle	AK 612	Avenue de l'hôtel de ville	SEPCO	800 €

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **PREND ACTE** du bilan des acquisitions et cessions immobilières opérées sur le territoire de la Commune pour l'exercice 2016.

2017-02-11 : BUDGET PRIMITIF 2017 : BUDGET PRINCIPAL

SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

CHAPITRES	LIBELLÉS	VOTES
Dépenses de fonctionnement		
011	Charges de gestion générale	1 311 672,98
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 427 500
022	Dépenses imprévues	300 000,92
023	Virement à la section d'investissement	468 862
65	Autres charges de gestion courante	599 554,50
66	Charges financières	58 600
67	Charges exceptionnelles	28 329,60
68	Dotations aux provisions	9 000
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	220 000
014	Atténuations de produits	19 000
	TOTAL	5 442 520
Recettes de fonctionnement		
002	Excédent reporté	659 880
013	Atténuation de charges	15 170
70	Ventes, produits fabriqués, prestations de services, marchandises	327 700
73	Impôts et taxes	2 975 390
74	Dotations et participations	1 322 635
75	Produits divers de gestion courante	141 540
76	Produits financiers	0
77	Produits exceptionnels	205
	TOTAL	5 442 520

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE

CHAPITRES OPERATIONS	LIBELLÉS	VOTES
	Dépenses d'investissement	
001	Déficit reporté	114 600
020	Dépenses imprévues	156 500
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	-
16	Remboursement emprunts et dettes assimilées	191 020
20	Immobilisations incorporelles	500
	Opérations :	2 856 320
300	<i>Eclairage public</i>	86 000
303	<i>Mairie</i>	65 000
304	<i>Immeubles communaux</i>	101 300
305	<i>Acquisition terrains</i>	91 500
306	<i>Acquisition immeubles</i>	568 000
307	<i>Ecoles</i>	16 300
308	<i>Voirie</i>	350 000
309	<i>Acquisition de véhicules</i>	23 750
313	<i>Gymnases</i>	210 000
317	<i>Travaux du stade</i>	36 700
322	<i>Tennis</i>	3 600
326	<i>Restaurant scolaire</i>	5 600
328	<i>Halte-Garderie</i>	570
337	<i>Services techniques</i>	507 000
338	<i>Centre accueil loisirs</i>	2 000
340	<i>Centre-Ville - La Poste</i>	100 000
342	<i>Bassin du Canal - Acquisition et aménagements</i>	43 500
344	<i>Place des Faisanderies</i>	107 500
346	<i>Eglise</i>	8 000
347	<i>Cimetière</i>	5 000
349	<i>Salle des fêtes</i>	26 000
351	<i>Installation d'une Vidéo protection</i>	48 000
355	<i>Aménagement des espaces publics de la Gare</i>	200 000
356	<i>Zone de stockage alimentaire - Boutique de Pays</i>	101 000
357	<i>Construction gendarmerie</i>	150 000
	TOTAL	3 318 940
Recettes d'investissement		
001	Excédent reporté	
021	Virement de la section de fonctionnement	468 862
024	Produits des cessions d'immobilisations	-
10	Dotations, fonds divers	1 632 785
dont 1068	<i>Excédent de fonctionnement capitalisé</i>	1 314 785
13	Subventions d'investissement	163 712
16	Emprunts et dettes assimilées	833 581
27	Autres immobilisations financières	0
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	220 000
	TOTAL	3 318 940

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le budget primitif communal pour l'exercice 2017 ainsi arrêté.

2017-02-12 : BUDGET PRIMITIF 2017 : BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT**SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE**

CHAPITRES	LIBELLÉS	VOTES
Dépenses de fonctionnement		
011	Charges de gestion générale	58 000
023	Virement à la section d'investissement	272 833
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	81 000
66	Charges financières	8 800
022	Dépenses imprévues	4 000
	TOTAL	424 633
Recettes de fonctionnement		
002	Excédent reporté	259 533
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 500
70	Ventes, produits fabriqués, prestations de services, marchandises	160 000
75	Produits divers de gestion courante	3 600
	TOTAL	424 633

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE

CHAPITRES OPERATIONS	LIBELLÉS	VOTES
Dépenses d'investissement		
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 500
16	Remboursement emprunts et dettes assimilées	13 000
20	Immobilisations incorporelles	30 000
	Opérations :	637 091
106	<i>Travaux de canalisations</i>	<i>614 301,88</i>
108	<i>Travaux impasse privée E. Morin</i>	<i>22 789,12</i>
	TOTAL	681 591
Recettes d'investissement		
001	Excédent reporté	327 758
021	Virement de la section de fonctionnement	272 833
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	81 000
27	Autres immobilisations financières	
	TOTAL	681 591

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le budget primitif annexe assainissement pour l'exercice 2017 ainsi arrêté.

2017-02-13 : BUDGET PRIMITIF 2017 : BUDGET ANNEXE DE L'EAU POTABLE**SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE**

CHAPITRES	LIBELLÉS	VOTES
Dépenses de fonctionnement		
011	Charges de gestion générale	15 000
023	Virement à la section d'investissement	487 799
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 000
66	Charges financières	9 850
67	Charges exceptionnelles	500
022	Dépenses imprévues	1 500
	TOTAL	574 649
Recettes de fonctionnement		
002	Excédent reporté	323 039
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 610
70	Ventes, produits fabriqués, prestations de services, marchandises	250 000
	TOTAL	574 649

SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE

CHAPITRES OPERATIONS	LIBELLÉS	VOTES
Dépenses d'investissement		
020	Dépenses imprévues	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 610
16	Remboursement emprunts et dettes assimilées	15 000
	Opérations :	1 202 427
103	<i>Château des Mahaudières</i>	<i>626 520,62</i>
104	<i>Travaux de canalisations</i>	<i>575 906,38</i>
	TOTAL	1 219 037
Recettes d'investissement		
001	Excédent reporté	46 876
021	Virement de la section de fonctionnement	487 799
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	60 000
10	Fonds divers et réserves	528 015
13	Subventions d'investissement	96 347
27	Autres immobilisations financières	
	TOTAL	1 219 037

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** le budget primitif annexe de l'eau potable pour l'exercice 2017 ainsi arrêté.

2017-02-14 : TAUX DE FISCALITÉ DIRECTE LOCALE 2017

Taxes	Taux 2017
Taxe d'habitation	19,95 %
Foncier Bâti	25,84 %
Foncier non bâti	58,40 %

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** la stabilité des taux de fiscalité locale pour 2017.

2017-02-15 : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR 2017

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'attribution de subventions pour un montant total de **97 377 €**.

2017-02-16 : FRAIS DE REPRÉSENTATION DU MAIRE POUR 2017

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **ATTRIBUE** à Monsieur le Maire une indemnité de frais de représentation de **6000 €** pour l'exercice 2017.

2017-02-17 : TRAVAUX RUE GAUGIRAN (RD 29) : CONVENTION FCTVA AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

La ville souhaite réaliser des travaux de réfection du réseau d'eaux usées, de reprise des antennes d'eau potable, et de remise en état des trottoirs et de la chaussée dans une partie de la rue Gaugiran, entre la rue des Bruyères et la rue de la Campagnarde.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention avec le Conseil départemental de Loir et Cher afin de récupérer le FCTVA lié aux travaux prévus sur la RD 29.

2017-02-18 : RÉGIE DE RECETTES DU CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **DÉCIDE** de prendre en charge le déficit de **300 €** constaté, suite à une erreur, dans la régie du Conseil Municipal des Jeunes.

2017-02-19 : DEMANDE D'ADMISSION EN NON-VALEUR

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **COMPTABILISE** la somme de **350 €** en non-valeur.

2017-02-20 : CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE AVEC LE SMICTOM DE SOLOGNE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ACCEPTE** que le SMICTOM soit coordonnateur du groupement de commande pour la réalisation d'études environnementales et d'analyses des sols pollués, sur le site de la déchetterie de Lamotte et du hangar du stockage des boues.
- **APPROUVE** la convention de groupement de commande avec le SMICTOM,
- Et **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à la signer.

2017-02-21 : ACQUISITION DES PARCELLES DOUSSET

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'achat par la commune des parcelles cadastrées AL 62, AL 63 et AL 64, au prix de 11 €/m², sachant que les frais d'actes seront en sus à la charge de la commune,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à régler le montant des acquisitions et à signer tous les actes y afférents.

2017-02-22 : ACQUISITION DE PARCELLES POUR L'AMÉNAGEMENT DES ESPACES PUBLICS DE LA GARE

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **APPROUVE** l'achat par la commune des parcelles cadastrées AM 555p et AM 556 au prix de 8 €/m², sachant que les frais d'actes et de géomètre seront en sus à la charge de la commune,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à régler le montant des acquisitions et à signer tous les actes y afférents.

2017-02-23 : SERVICE PUBLIC DE L'EAU POTABLE : CHOIX DU MODE DE GESTION DU SERVICE

2017-02-24 : SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT : CHOIX DU MODE DE GESTION DU SERVICE

Monsieur le Maire rappelle que les services publics de l'eau potable et de l'assainissement de la commune sont actuellement gérés par affermage avec la société VEOLIA Eau dont les contrats arrivent à échéance le 30 septembre 2017.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **ADOpte** le principe d'une délégation des services de l'eau potable et de l'assainissement par affermage,
- **CHARGE** la Commission d'Ouverture des Plis d'arrêter la liste des candidats admis à présenter une offre après examen de leurs garanties professionnelles et financières, et de leur aptitude à assurer la continuité du service public,
- **HABILITE** la Commission prévue par les dispositions de l'article L. 1411-5 du Code Général des Collectivités Territoriales à :
 - ✓ Ouvrir les plis contenant les candidatures des entreprises ;
 - ✓ Dresser la liste des candidats admis à présenter une offre ;
 - ✓ Ouvrir les plis contenant les offres des entreprises admises à présenter une offre ;
 - ✓ Émettre un avis sur les offres des entreprises,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à mener la procédure de publicité et de mise en concurrence prévue par les dispositions des articles L. 1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales et, notamment sur la base des avis de la Commission, à négocier avec les candidats ayant présenté une offre.

2017-02-25 : INDEMNITÉS DES ÉLUS : MODIFICATION DE LA DÉLIBÉRATION N° 2017-01-11

Suite à la parution du décret n° 2017-85 du 26 janvier 2017, le barème des traitements de la fonction publique est modifié, à effet du 1^{er} janvier 2017.

Afin de prendre en compte ces modifications, il est proposé de modifier la délibération du 25 janvier 2017 en remplaçant la formule « *les indemnités sont exprimées en pourcentage de l'indice brut 1015* » par « *les indemnités sont exprimées en pourcentage de l'indice brut terminal de la fonction publique et suivront son évolution* ».

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, **APPROUVE** la nouvelle formulation du tableau actualisé des indemnités.

2017-02-26 : TABLEAU DES EFFECTIFS – CRÉATION D'EMPLOIS

Afin d'intégrer des agents sous contrat et de permettre des avancements de grade, le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **CRÉE** les emplois permanents suivants, au cours de l'année 2017 :
 - 2 emplois d'adjoint technique,
 - 1 emploi d'ingénieur.
 - 1 emploi d'adjoint d'animation principal de 2nde classe,
 - 1 emploi d'attaché,
 - 1 emploi d'adjoint administratif principal de 2nde classe.
- **MET À JOUR** le tableau des effectifs de la collectivité.

2017-02-27 : AVIS SUR LA FERMETURE D'UNE CLASSE DE MATERNELLE

Par courrier en date du 7 février 2017, la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale propose de présenter le projet de fermeture de la 6^{ème} classe de l'école maternelle Emile Morin dans le cadre de l'élaboration de la carte scolaire 2017, successivement au Comité Technique Spécial Départemental le 6 mars 2017 puis au Conseil Départemental de l'Education Nationale du 15 mars 2017. La Directrice Académique souhaite connaître l'avis du Conseil municipal sur ce projet.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DEMANDE** que ce projet de fermeture soit réexaminé,
- **ÉMET** un avis défavorable à ce projet de fermeture de la 6^{ème} classe de l'école maternelle Emile Morin.

DÉCISIONS DU MAIRE

Conformément aux dispositions des articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Maire donne lecture au Conseil municipal des décisions prises en vertu de la délégation d'attributions consentie par les délibérations n° 2014/03/02 du 10 avril 2014 et n° 2014/07/22 du 28 novembre 2014.

- **Décision n° 2017-07 du 26 janvier 2017** : considérant que la ville souhaite réaliser certaines opérations de construction, d'aménagement et d'équipements, il a été décidé de solliciter auprès de l'Etat, au titre de la DETR 2017, les subventions suivantes :
 - Rénovation et isolation du gymnase Emile Morin : **31 000 €**
 - Relocalisation des services techniques municipaux : **160 000 €**
 - Réfection du réseau d'assainissement collectif rue Gaugiran : **90 000 €**
 - Extension du système de vidéo-protection : **11 859 €**
- **Décision n° 2017-08 du 31 janvier** : il a été signé un contrat de location avec Madame Elisabeth Bordier, pour un appartement de type III, au 33 avenue Emile Morin. La location est d'une durée de 6 ans à compter du 02 février 2017 et peut être reconduite par voie expresse pour une durée équivalente. Le loyer mensuel est de 388,66 € et les charges mensuelles de 78,71 €, soit un total de **467,37 €**.
- **Décision n° 2017-09 du 03 février** : dans le cadre de l'aménagement du bassin du canal, il a été décidé de solliciter, au titre de la réserve parlementaire de Monsieur le Député, une subvention de l'ordre de **20 000 €**, pour l'achat de la parcelle cadastrée AK 836, située 5 rue de l'Allée Verte.

- **Décision n° 2017-10 du 09 février** : dans le cadre du concours restreint de maîtrise d'œuvre relatif à la construction de la gendarmerie, et vu le procès-verbal du jury de concours du 08 février 2017, il a été décidé de désigner les architectes suivants comme admis à concourir et remettre une prestation :
 - G.A. Architecture (Paris 75)
 - Architecture et Synthèse (Sceaux 92)
 - Gilbert Autret Architecture (Orléans 45)
- **Décision n° 2017-11 du 21 février** : vu les réunions de la commission d'attribution des 25 janvier et 21 février 2017, il a été décidé de signer un marché de services relatif à l'acquisition, la mise en place et la maintenance d'un logiciel métier pour la gestion des affaires scolaires et des accueils de loisirs, avec ABELIUM (Pleurduit 35), pour un montant de **18 809 € HT**.
- **Décision n° 2017-12 du 23 février** : il a été signé un marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation et l'isolation du gymnase Emile Morin, avec le cabinet MOLABE de Lamotte-Beuvron, pour un montant prévisionnel de **9 847 € HT**.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 21h00.

Pour extrait conforme à la séance du Conseil municipal du 13/03/2017.